

*Les prémisses...*

# Des entrepreneurs nés

---

Le 1<sup>er</sup> décembre 2008, Bruno Lévesque et Marco Lavoie fondent Lévesque Lavoie Avocats. Mais c'est bien avant que leur côté entrepreneurial se révèle à travers leurs emplois et leurs parcours scolaires.

« Dès l'adolescence, Bruno Lévesque occupe souvent des postes de direction. Il travaille comme directeur des moniteurs dans un camp de vacances et devient chef cuisinier à un certain moment. Sans trop s'en rendre compte, il se dirige naturellement vers des emplois comportant un haut niveau de responsabilités. »

C'est la même chose pour Marco Lavoie, qui se retrouve fréquemment à la tête d'une équipe, que ce soit dans ses emplois ou à l'école.

« J'ai l'impression que cela se fait de façon inconsciente. Avec du recul, je comprends pourquoi j'étais capitaine d'une équipe de sport ou pourquoi j'ai décroché la distinction de meilleur leader dans un camp de cadets à Banff. »

Leader  
ship



« Bruno et Marco partagent donc ce même leadership naturel, et ce, bien avant de se connaître. »

# Un itinéraire différent vers une destination commune

## Marco

Au départ, Marco souhaite devenir policier. Il ne peut malheureusement pas poursuivre dans cette voie. À cette époque, une vue parfaite est obligatoire et l'opération des yeux est trop chère.

« C'est pour cette raison que je suis resté dans quelque chose de semblable au droit et que je me suis inscrit en techniques juridiques. Je voulais devenir huissier de justice. »

Il effectue son stage dans un bureau d'huissiers où il est en contact avec de nombreux avocats. Ceux-ci remarquent son esprit d'initiative et ses habiletés relationnelles. Plusieurs d'entre eux lui suggèrent de devenir avocat.

« C'est à ce moment que j'ai eu l'étincelle ! J'allais m'inscrire à l'Université Laval en droit. »

## Bruno

Bruno étudie également à l'Université Laval quelques années auparavant. En fait, lorsqu'il choisit son cursus universitaire, il hésite beaucoup entre le droit et l'administration.

« J'ai choisi le droit parce que mon père disait toujours que le droit mène à tout. Je savais que cela allait m'ouvrir plusieurs portes ! »

Il commence l'École du Barreau et devient président de l'association étudiante. Ce rôle lui permet de connaître un nombre incalculable de gens dans le domaine et de se faire offrir un emploi dans un cabinet d'avocats. Au même moment, une opportunité incroyable se place sur son chemin pour partir à son compte.

« C'est une occasion en or ! »

Il saute à pieds joints dans cette première aventure entrepreneuriale qui le mène plus tard vers la création de Lévesque Lavoie.

# Initiative



## Deux *destinées* se rencontrent

Pour accéder à la profession d'avocat, Marco doit compléter un stage de six mois. Il commence donc son parcours juridique dans un cabinet d'avocats. Dès la première semaine, il démarché un nouveau client et se voit confier la tâche de plaider des dossiers à la Régie du logement.

Le cabinet ne peut toutefois pas lui offrir de poste après son stage. L'un des associés l'informe alors que son ami Bruno Lévesque est à la recherche d'un avocat pour l'appuyer dans ses activités. C'est donc en 2005 que Marco commence à travailler avec Bruno.

« À cette époque, Bruno est mon patron. Le travail avec lui est toujours très collaboratif et la chimie opère rapidement. »



# Collaboration



## Un *match* parfait

Pendant trois ans, les deux avocats développent une excellente complémentarité et une complicité unique. Bruno n'a toutefois pas réussi à créer ce lien avec ses autres collègues. Ceux-ci ne semblent pas partager les mêmes valeurs que lui et Marco.

« Je rêvais d'un bureau qui était différent ! »

En 2008, une chance inouïe se présente à lui : l'achat d'un bâtiment commercial de 8000 pieds carrés. L'objectif ? Fonder un nouveau cabinet d'avocats.

« J'ai dit à Marco, tu embarques avec moi ou pas ? Il a tout de suite accepté ! »

Les deux entrepreneurs décident alors de travailler sous le même nom tout en exerçant leurs activités de façon individuelle et en partageant les dépenses.

## Une première avocate

En février 2009, à peine deux mois après la création de Lévesque Lavoie Avocats, ils engagent Audrey Ally.

Durant ses études à l'Université Laval, Audrey est loin d'être certaine de devenir avocate. Elle choisit le programme de droit, car il s'agit d'une porte d'entrée vers de nombreux secteurs sur le marché du travail. Elle est également de nature curieuse, ce qui la pousse à faire ses études dans ce domaine. À son grand bonheur, elle se découvre une véritable passion pour le monde juridique.



Elle fait son stage obligatoire dans un bureau d'avocats de Québec. Une fois son stage complété, elle travaille pendant un an dans ce cabinet. Elle se rend alors souvent à la cour pour plaider des dossiers. C'est lors de ses allées et venues au palais de justice qu'elle rencontre Marco. Elle discute avec lui quelques fois.

À cette époque, elle est à la recherche d'un cabinet qui lui ressemble davantage.

**« J'étais malheureuse où je travaillais. J'étais rendue à un stade où je me disais, si je ne suis plus avocate, ce n'est pas grave. »**

Marco lui propose un poste et elle se joint aux deux entrepreneurs en tant qu'avocate en litige. Au fil du temps, son intérêt pour le droit des affaires se précise.

**« Aujourd'hui, je travaille principalement dans ce domaine et j'adore ça ! »**

Droit des  
affaires

## Construire une base SOLIDE

Bruno et Marco connaissent bien entendu quelques obstacles dès les premiers mois d'opérations de l'entreprise. Mais rien qui puisse mettre en péril Lévesque Lavoie Avocats.

L'apprentissage de la gestion d'une entreprise est la plus grande embûche à laquelle ils sont confrontés. Sans perdre de temps, ils se retroussent les manches et se familiarisent avec tout le volet administration. Chacun met la main à la pâte pour gérer efficacement Lévesque Lavoie Avocats, ce qu'ils réussissent avec brio.

Il faut également construire la crédibilité du nom et recruter des employés pour compléter l'équipe.

«Le recrutement n'a jamais vraiment été un problème parce que nous ne visions pas quelque chose d'exponentiel. Cela s'est toujours fait de manière naturelle. »

Pour ce qui est du démarchage, pas de problème non plus de ce côté. Les clients reçoivent toujours un excellent service. Une confiance mutuelle s'installe entre eux et tous les avocats du bureau.

« C'est ce qui fait qu'on a des clients qui sont encore avec nous aujourd'hui ! »

PARLER  
DES VRAIES  
AFFAIRES



*Vision et valeurs...*

# Une culture d'entreprise unique

Bruno et Marco savent que leur cabinet d'avocats sort des sentiers battus.

Ils offrent un milieu de travail où l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle demeure une priorité. Ils font également en sorte que les employés soient à l'aise de cheminer auprès d'eux pour trouver leur domaine de droit de prédilection.

« La hiérarchie n'a pas sa place et personne n'est sur un piédestal. »

De plus, la croissance n'est pas l'objectif principal du cabinet. Ce n'est pas important de vendre des heures; un concept toujours bien ancré dans le milieu juridique. Il faut d'abord bien servir les clients et s'assurer que les employés sont heureux dans leurs fonctions.

« Nous voulons évidemment bien gagner notre vie et faire croître l'entreprise, mais ce n'est pas l'argent qui nous motive. »

Dès le départ, Bruno et Marco créent un cabinet d'avocats à leur image. Ils n'arrivent toutefois pas à mettre des mots clairs sur ce qu'ils sont en train de réaliser. Ils engagent donc une consultante pour les aider à définir le tout.

« Respect, autonomie, créativité, sens du devoir et discipline sont les valeurs qui ont été identifiées et qui nous guident et nous motivent au quotidien. »

Ces valeurs s'appliquent aussi dans le choix des clients. Les deux entrepreneurs ne visent pas les grandes entreprises. Ils préfèrent servir les petites et moyennes entreprises, mais aussi les particuliers. De cette façon, ils ne dépendent pas d'un seul gros client et évitent des risques financiers potentiels.

## Un changement majeur

« La décision de prendre un client est prise en fonction de notre capacité à le servir longtemps de façon récurrente sans que ce soit une surcharge pour les employés. »

« Ce choix n'est jamais au détriment de notre gang ! »

Dans le cas où ils ne peuvent servir un client, ils le réfèrent tout simplement à un collègue. **Pour eux, il existe un avocat pour chaque client !**



De 2008 à 2012, Bruno et Marco sont des associés nominaux. Ils travaillent sous le même nom d'entreprise, partagent les dépenses, mais exercent leurs opérations de façon individuelle. Au fil des années, il devient évident pour eux qu'ils doivent s'unir à 100% sous la forme juridique de la société par actions.

« C'était important pour nous que notre investissement prenne de la valeur tout en faisant croître l'entreprise à un rythme plaisant et agréable. »

L'incorporation d'un cabinet d'avocats est un phénomène peu fréquent. Lévesque Lavoie Avocats se démarque sur le marché par ce changement avant-gardiste.

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2013,  
Bruno et Marco deviennent donc coactionnaires.**

## Des partenaires *de choix*

C'est aussi en 2013 qu'un joueur clé se joint à eux : Mathieu Therrien. Celui-ci exerce la profession d'avocat depuis deux ans. Il ne réussit pas à trouver un milieu de travail où il se sent vraiment à sa place.

Il se lance donc à son compte pendant quelque temps. Puisque son deuxième enfant est sur le point de naître, il saisit l'occasion d'occuper un emploi plus stable.

**« J'étais à la recherche d'un milieu de travail profondément humain. »**

Durant le mois de septembre de la même année, il obtient les coordonnées de Bruno et Marco par un contact mutuel. Il communique avec eux afin de discuter de possibilités d'emplois. Peu après, il commence à travailler chez Lévesque Lavoie Avocats.

Une superbe chimie prend alors forme entre Bruno, Marco, Audrey et Mathieu. Même s'ils ont des aptitudes et des caractères bien différents l'un de l'autre, ils avancent ensemble vers un but commun avec agilité et enthousiasme.

« Nous ne sommes pas gênés de dire qu'un domaine n'est pas notre force et de laisser notre place à l'autre. C'est ce qui fait sortir le meilleur de nous-même ! »



# Complémentarité

# Chimie

Mathieu et Audrey se distinguent par leur rigueur, leur approche humaine et leur dévouement au développement de l'entreprise. Sur recommandation d'un consultant, ils intègrent le comité de direction du cabinet en 2017 où ils participent activement aux décisions d'affaires et à la gestion du bureau.

«Nous avons eu accès à des consultants aussi pour de l'accompagnement, de la formation et des tests de personnalité. C'est vraiment une chance incroyable de recevoir de l'aide pour atteindre son plein potentiel.»

Bruno, Marco, Audrey et Mathieu n'hésitent jamais à engager des consultants pour favoriser le bien-être des employés et l'épanouissement de Lévesque Lavoie Avocats.

**« Nous reconnaissions que dans certains domaines nous avons la compétence et dans d'autres non ! »**



## Embaucher intelligemment

En 2018, Mathieu Therrien devient directeur général du cabinet. Il ajoute donc quelques responsabilités à son rôle d'avocat. Il soutient ses collègues au quotidien et s'occupe du processus d'intégration des employés. Ce processus commence dès qu'une personne postule.

«Je m'assure que la personne a bien compris le poste offert et je vérifie si elle cadre bien avec l'équipe. Mon premier devoir, c'est de m'assurer que cette embauche ne viendra pas modifier la chimie et l'ambiance du bureau.»

À travers les années, le cabinet fait affaire avec de nombreux consultants en ressources humaines. Grâce à tous leurs conseils, Lévesque Lavoie Avocats affiche des offres d'emplois claires, détaillées et qui représentent vraiment la réalité.

«*Aujourd'hui, il n'y a presque plus d'erreurs sur la personne que nous embauchons !*»

«Les gens veulent de la clarté et c'est ce que nous offrons même si ce n'est pas ce qu'ils veulent entendre. De cette façon, les attentes sont现实istes des deux côtés.»

Audrey considère que l'entreprise a atteint une belle maturité dans la gestion du recrutement. Les valeurs sont mieux définies, ce qui permet d'attirer des candidats qui partagent ces mêmes principes. Il y a ainsi beaucoup moins de roulement de personnel.

«Quand un employé m'avertit de son prochain voyage prévu dans trois ans, je suis super contente! Cela prouve qu'il a envie de rester avec nous.»



## Une ambiance **100% familiale**

L'ambiance qui règne chez Lévesque Lavoie Avocats ressemble à celle que l'on retrouve au sein d'une grande famille unie.

Tout le monde s'entraide, partage ses connaissances et demeure à l'écoute. Chaque employé peut ainsi évoluer à son rythme dans un climat de travail agréable et stimulant.

Il y a également une variété d'activités offertes : 5 à 7, dîners des fêtés, etc. Les employés sont aussi invités à participer à des tournois de balle molle ou de dek hockey. Audrey et Marco constatent qu'ils n'ont même pas besoin de proposer quoi que ce soit.

**« La particularité, c'est que ça vient des employés. C'est eux qui lancent des idées ! »**

**Il est certain que le cabinet ne peut dire oui à tout, mais l'horaire est aménagé pour faciliter la tenue d'activités.**



Complémentarité

## Un esprit d'équipe hors du commun

Rien ne peut affecter la chimie d'équipe et l'ambiance familiale chez Lévesque Lavoie Avocats. Pas même la pandémie ! En tant que comité de direction, Bruno, Marco, Audrey et Mathieu choisissent ensemble les actions à poser pour traverser cette période.



« Nous n'avons pas fermé le cabinet et tout le monde a aidé. Des avocats se sont mis à numériser des dossiers et à faire le ménage dans les papiers. »

« C'est vraiment paradoxal, mais la pandémie nous a soudés comme jamais ! »

Ils sont très transparents avec les employés et leur proposent de réduire les salaires pour une courte période afin d'éviter la mise à pied du personnel de soutien.

« Nous n'avons jamais imposé notre décision. Nous en avons parlé aux employés et ils ont accepté. Je crois que nous pouvons nous féliciter d'avoir réussi à faire ça ! »

Ces décisions prises durant la pandémie sont très appréciées des employés et se font même remarquer dans le milieu juridique.

**Décidément, Lévesque Lavoie ne cesse de se distinguer !**



Lévesque Lavoie  
AVOCATS

## Deux nouveautés marquent 2022

Comme la croissance de Lévesque Lavoie Avocats est limitée par la taille et l'emplacement physique de ses bureaux, l'entreprise déménage le 17 juin 2022. Son siège social se situe désormais sur le boulevard Lebourgneuf, un lieu central et plus attractif pour la main-d'œuvre future et actuelle.

De plus, à l'automne 2022, Audrey et Mathieu deviennent coactionnaires du cabinet. Pour Audrey, ce nouveau rôle s'inscrit dans l'évolution naturelle des choses. Elle n'a toutefois jamais eu comme objectif d'exercer ce genre de fonctions. Mais, elle est très heureuse et fière de saisir cette occasion.

« Je crois que c'est une belle marque de confiance de la part de Bruno et Marco, mais aussi la concrétisation des années durant lesquelles j'ai contribué à faire croître le bureau. »

Pour Mathieu, devenir actionnaire n'a jamais été une ambition profonde. À partir du moment où il intègre le comité de direction, il s'investit déjà beaucoup dans l'entreprise. Il travaille aussi comme si c'était son propre cabinet.

« Je me suis dit que j'avais envie de continuer de grandir avec ces gens que j'apprécie. C'était naturel. »

Aujourd'hui, Lévesque Lavoie Avocats est donc mené par quatre coactionnaires de cœur qui contribuent à développer une entreprise fondamentalement humaine!

# Transparence

# En coulisse...



**Un esprit novateur**



**Un passionné du droit**

## **Bruno Lévesque** **Avocat et coactionnaire**

Avocat à la personnalité entrepreneuriale marquée, pragmatique et constamment à la recherche de la meilleure solution pour ses clients, Bruno Lévesque favorise une relation basée sur la collaboration et la transparence. Il essaie toujours d'adapter le droit en fonction du besoin du client.

« Si je suis obligé de dire à un client de s'adapter au droit, c'est que j'ai tout essayé! »

### **Son leitmotiv?**

« La solution est souvent dans la prévention et dans la créativité! »

## **Marco Lavoie** **Avocat et coactionnaire**

Marco Lavoie saisit la possibilité de se lancer en affaires avec grand enthousiasme. Il ferait ce choix à nouveau sans aucune hésitation.

« Tout s'est fait rapidement, mais c'était vraiment naturel. »

Avocat férus de droit, il veille à ce que sa clientèle bénéficie d'un suivi d'une grande qualité, et ce, à chacune des différentes étapes d'un dossier.

### **Son proverbe favori?**

« Si tu veux aller vite, marche seul, mais si tu veux aller loin, marchons ensemble! »



### **Audrey Ally**

**Avocate, directrice des opérations et coactionnaire**

Avocate responsable du département corporatif du cabinet depuis 2014, Audrey traite avec autant de minutie et de rigueur les mandats de base que les plus complexes, dont les réorganisations corporatives ou les transactions de plusieurs millions de dollars.

« Depuis le départ, j'ai toujours travaillé comme si c'était ma propre entreprise. »

#### **Une citation qu'elle apprécie particulièrement?**

« Le meilleur moyen de prévoir le futur, c'est de le créer. »

– Peter Drucker



### **Mathieu Therrien**

**Avocat, directeur général et coactionnaire**

Professionnel dévoué et rigoureux, Mathieu a à cœur de représenter l'intérêt de ses clients de ses clients en leur prodiguant des conseils adaptés à leur réalité d'affaires.

Posé et réfléchi, il adhère à la maxime : « mieux vaut prévenir que guérir ».

#### **Ce qui le guide dans ses dossiers?**

« Soutenir les passionnés en les écoutant, en les accompagnant et en les aidant à éviter les embûches ! »

Une esquisse de l'avenir...

# Une croissance naturelle et organique

---

Audrey et Mathieu représentent la relève de l'entreprise.

Leur objectif? Continuer d'offrir à la clientèle une approche personnalisée et des solutions créatives, le tout de façon professionnelle et dynamique. Ils comptent bonifier l'expérience des employés et celle des clients. C'est un élément particulièrement important pour eux.

**« Lorsqu'un client ou un candidat potentiel entre chez Lévesque Lavoie Avocats, il doit se sentir tout de suite en confiance! »**

Et le plus important selon les quatre coactionnaires?

**« Demeurer près de nos valeurs, croître graduellement, faire en sorte que nos employés se sentent bien au quotidien et surtout ne pas s'éloigner de qui on est! »**

# Valeurs

# Authenticité





1280, boul. Lebourgneuf, bureau 220  
Québec (Québec) G2K 0H1

418 627-2442

[levesquelavoie.com](http://levesquelavoie.com)



Éditeur : Memorial Éditions  
Direction de l'édition : Audrey Dallaire  
Auteur : Catherine Marmen  
Conception graphique : Liliane Racine  
Graphiste : Claudia Castillo Ruel